

# ELECTRICIEN

## Activités professionnelles

- Organisation (*tâches de préparation*)
- Réalisation (*tâches de construction et d'exécution*)
- Mise en service (*tâches à caractère participatif*)
- Maintenance (*tâches de maintenance et de réparation*)

**ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

**TACHES**

**ORGANISATION**

- T1.1 Utiliser sur tous supports, les schémas et les descriptifs concernant l'opération
- T1.2 Intégrer les consignes verbales ou écrites des tâches proposées
- T1.3 Préparer et vérifier le matériel nécessaire à la tâche
- T1.4 Organiser le poste de travail ou le chantier
- T1.5 Prendre en compte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement, au niveau de l'exécution

**REALISATION**

- T2.1 Façonner les canalisations, les supports
- T2.2 Implanter, poser les appareils et les matériels
- T2.3 Identifier les éléments et les conducteurs
- T2.4 Câbler les éléments
- T2.5 Mettre en œuvre les opérations mécaniques nécessaires à la pose ou à la maintenance des matériels
- T2.6 Vérifier la qualité des travaux en cours et en fin d'exécution dans le respect des textes en vigueur

**MISE EN SERVICE**

- T3.1 Vérifier la concordance avec le dossier de réalisation
- T3.2 Régler, paramétrer et configurer les différents organes de l'installation
- T3.3 Tester l'installation suivant les spécifications techniques prédéfinies
- T3.4 Participer à la réception de l'équipement

**MAINTENANCE**

- T4.1 Réaliser des opérations de maintenance curative conformément au recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique UTE C 18-510
- T4.2 Participer aux opérations de maintenance préventive et aux tests réglementaires conformément au recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique UTE C 18-510

# INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

## Activités professionnelles

- Etude
- Organisation
- Construction / installation
- Mise en service
- Maintenance
- Gestion

**ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

**TACHES**

**ETUDE**

- T1.1** Etablir les documents du dossier technique relatif à l'adaptation d'un produit catalogue à des conditions spécifiques d'emploi dans les domaines :
- automatisme de commande
  - électronique de puissance
  - distribution MT BT
- T1.2** Etablir les documents du dossier technique relatif :
- à la modification d'un équipement ou d'une installation
  - à la création d'une installation dans les domaines :
    - automatisme de commande
    - électronique de puissance
    - distribution MT BT
- T1.3** Etablir les documents du dossier technique relatif à un système de gestion d'énergie à des fins d'optimisation du contrat E.D.F.

**ORGANISATION**

- T2.1** Etablir un plan de travail détaillé pour une production ou un chantier donné en relation avec les tâches amont et aval.  
Répartir les tâches en fonction des compétences de chacun et des éventuelles suggestions des membres de l'équipe.
- T2.2** Donner des directives claires notamment en matière de sécurité et vérifier leur application. Apprécier la qualité du travail exécuté et donner les solutions permettant de remédier aux éventuels défauts techniques ou esthétiques. Faciliter la circulation des informations permettant un maximum d'efficacité dans le travail.
- T2.3** Apporter des modifications au plan de travail et à la répartition des tâches en fonction de changements éventuels en cours d'exécution (personnel, délais, intempéries ...).  
Apprécier les conséquences techniques et économiques d'une modification demandée par le client en cours de chantier ou en cours de production, en rendre compte si nécessaire.

**CONSTRUCTION /  
INSATALLATION**

- T3.1** Interpréter des documents relatifs à une distribution d'énergie électrique en basse ou moyenne tension.
- T3.2** Participer à l'organisation et à l'exécution de travaux relatifs à une desserte d'énergie électrique basse tension ou moyenne tension.
- T3.3** Contrôler la conformité d'une desserte en énergie électrique BT ou MT.
- T3.4** Façonner des canalisations, des supports, mettre en place des matériels et les raccorder électriquement.
- T3.5** Implanter et raccorder sur un support adapté les composants du sous-ensemble à des fins d'amélioration d'une performance technique ou d'incorporation d'une nouvelle fonction technique.
- T3.6** Contrôler la qualité des équipements et des installations électriques en cours et en fin d'exécution.
- T3.7** Intervenir sur les circuits de puissance de constituants ou d'ensembles mettant en œuvre des composants électroniques.
- T3.8** Vérifier le format et la conformité des signaux de commande de composants électroniques de puissance.

**MISE EN SERVICE**

- T4.1** Effectuer les essais relatifs à la protection des personnes et du matériel sur des réseaux de distribution BT et MT.
- T4.2** Effectuer la mise en service d'un produit dans les domaines :
  - de la distribution BT et MT
  - de l'électronique de puissance
  - de l'automatisme de commande
- T4.3** Procéder à la livraison du produit au client, au donneur d'ordre par une relation directe avec ce dernier.

## MAINTENANCE

- T5.1** Effectuer des opérations de contrôle et de visite systématiques dans le cadre de la maintenance de système pluritechnique.
- T5.2** Déceler l'apparition d'une anomalie ou l'existence d'un élément défaillant dans le cadre de la maintenance corrective d'un système pluritechnique.
- T5.3** Diagnostiquer, à l'aide d'un raisonnement logique, la cause probable d'une défaillance d'origine électrotechnique dans le cadre de la maintenance corrective.
- T5.4** Dépanner un produit par la mise en état du circuit ou du composant défectueux de nature électrotechnique, ou de toute autre technologie, dans la mesure où la fonction globale du produit électrotechnique intègre plusieurs techniques.
- T5.5** Réparer, avec ou sans échange standard, un produit ou un équipement à des fins de remise en état définitive dans le cadre de la maintenance corrective.
- T5.6** Participer :
- à l'organisation des interventions de maintenance préventive et corrective
  - à la saisie des éléments de chiffrage des coûts de maintenance.

## GESTION

- T6.1** Participer à la définition de l'expression du besoin du client en lui proposant différentes solutions qui prennent en compte :
- les caractéristiques techniques, économiques et esthétiques des matériels,
  - leurs délais de livraison,
  - éventuellement les contrats de maintenance.
- T6.2** Etablir un ou plusieurs devis conformément au cahier des charges en associant éventuellement la présentation du matériel et les explications en rapport avec les documents techniques.
- T6.3** Réaliser éventuellement une vente.  
Assurer le suivi d'une vente.  
S'assurer de la satisfaction du client.

# TECHNICIEN SUPERIEUR DOMOTIQUE

## Activités professionnelles

- Identifier, exploiter, communiquer les informations relatives aux clients et aux produits
- Conseiller la clientèle et suivre les produits
- Concevoir et proposer des solutions
- Etudier et mettre en place les systèmes et les services

**ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

**TACHES**

**Identifier, exploiter,  
communiquer les  
informations relatives  
aux clients et aux  
produits**

- T1.1 Préparer la visite
- T1.2 Recevoir, analyser et mettre en forme la demande
- T1.3 Effectuer la visite
- T1.4 Etablir la fiche de visite
- T1.5 Exploiter techniquement et commercialement la visite
- T1.6 Collecter, trier et restituer des informations

**Conseiller la clientèle  
et suivre les produits**

- T2.1 S'informer des évolutions techniques, des contraintes économiques et des besoins potentiels
- T2.2 Gérer le fichier client
- T2.3 Informer et conseiller la clientèle sur les nouveaux produits et services

**Concevoir et  
proposer des  
solutions**

- T3.1 Inventorier les solutions techniques possibles
- T3.2 Evaluer les coûts
- T3.3 Etablir des prix et des devis
- T3.4 Faire une offre
- T3.5 Justifier la rentabilité du projet auprès du client

**Etudier et mettre en  
place les systèmes et  
les services**

- T4.1 Animer l'équipe
- T4.2 Identifier, répartir et coordonner les tâches composant une étude et suivre leur exécution
- T4.3 Effectuer tout ou partie des tâches composant l'étude
- T4.4 Diriger et contrôler la mise en place
- T4.5 Participer à la mise en place, réglage et mise au point
- T4.6 Transmettre les éléments nécessaires à la facturation